

ASSISTANTS MAITRES NAGEURS OU MAITRES NAGEURS SAUVETEURS - CA ARCHE AGGLO

Ref : 0007260113000232

Fonction publique

Fonction publique Territoriale

Employeur

Structures de coopération
territoriale

Localisation

Saint-Donat-sur-l'Herbasse

Domaine : Animation, jeunesse et sports

Date limite de candidature : 10/04/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert uniquement aux contractuels		Nature du contrat Non renseigné	Expérience souhaitée Non renseigné
Rémunération <small>(fourchette indicative pour les contractuels)</small> Non renseigné	Catégorie Catégorie B (profession intermédiaire)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Pour la saison estivale du Domaine du Lac de Champos, espace de loisirs, ARCHE AGGLO recrute des assistant-e-s maîtres-nageurs ou des maîtres-nageurs sauveteurs.

Assistant maître-nageur :

Gère Assure la surveillance de la baignade d'un plan d'eau de 4 hectares

Veille au respect du règlement intérieur dans l'eau et au bord de l'eau

Effectue la prévention et informe les usagers

Pratique les premiers soins et les premiers gestes de secours

Procède à l'analyse des eaux des toboggans aquatiques

Est garant-e de l'entretien et du bon fonctionnement du poste de secours

Missions supplémentaires si qualité de maîtres-nageurs sauveteurs :

Garantit la sécurité des usagers (dans l'eau et au bord de l'eau)
Est garant-e de l'application du POSS par l'ensemble de l'équipe (entre 2 et 3 personnes)
Assure la responsabilité du bon fonctionnement, et du réassort des équipements du poste de secours
Coordonne l'équipe des AMN et MNS au quotidien

Profil recherché

Pour les assistants maîtres-nageurs : BNSSA exigé
Pour les maîtres-nageurs sauveteurs : BPJEPS AAN ou DEJEPS / UESSMA ou Licence STAPS EM / UESSMA ou Licence APAS / UESSMA exigé
Être à jour du CAEP-MNS et du recyclage en secourisme (PSE1)
Être majeur (car manipulation d'argent public)
Expérience professionnelle significative souhaitée sur le même type de poste
Permis B et véhicule ou moyen de locomotion recommandé car domaine non desservi par les transports en commun
Un bon niveau d'anglais serait apprécié

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Durée du contrat : 2.66666666666667 mois

Le domaine est doté d'agents de sécurité. Chaque assistante maître-nageur ou maître-nageur sauveteur aura un talkie-walkie à sa disposition.

Contrat de vacation du 23 mai au 30 juin (paiement en mois décalé) : travail uniquement les weekends et jours fériés.

Puis un CDD à temps complet (35h) du 1er juillet au 31 août inclus (paiement en fin de mois) : travail tous les jours dont weekend et jours fériés dont 2 jours de repos hebdomadaires

Rémunération statutaire sur grille indiciaire des éducateurs des activités physiques et sportives, négociable selon expérience soit environ 2175€ à 2436€ brut mensuels (environ 14.35€ à 16.07€ taux horaire brut, hors congés payés)

Tickets restaurants : 6 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par l'employeur

Possibilité d'hébergement, si besoin.

Une réunion d'information en présence de toute l'équipe saisonnière se tiendra sur Champos courant mai 2026.

ARCHE Agglo a reconduit le dispositif d'aide à la formation des BNSSA auprès de l'organisme EPSSA :

Pour plus d'informations sur le planning des formations Drôme Ardèche : epssa26-07@sfr.fr

Pour plus d'informations sur le dispositif d'aide à la formation : m.marseille@archeagglo.fr

Fondement juridique

Art. L332-23 disposition 2 du code général de la fonction publique - Seul un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un besoin saisonnier. Le contrat proposé ne peut excéder 6 mois, pendant une même période de 12 mois consécutifs.

Statut du poste

Vacant à partir du 23/05/2026

Métier de référence

Entraîneuse sportive / Entraîneur sportif